



PAILLY

ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA MUNICIPALITE

Après six années passées au sein de la Municipalité, Mme Maryline Piot a souhaité relever un nouveau défi et cessera ses fonctions au 30 juin 2019.

Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et lui formulons nos meilleurs vœux pour son avenir.

Une élection complémentaire sera organisée à la même date que la votation fédérale du 19 mai 2019.

La convocation pour procéder à l'élection d'un (e) municipal (e) sera affichée au pilier public le lundi 1^{er} avril et contiendra toutes les informations utiles.

Le dossier officiel de candidature peut être retiré à l'administration communale dès le lundi 1^{er} avril et devra y être déposé **jusqu'au lundi 8 avril à 12h00, dernier délai.**